



Chefs d'Etat haïtiens

Faustin Soulouque (1847-1859)

Présentation

9e chef d'Etat :

1847 - 1859

Durée du mandat :

12 ans

Age à l'investiture :

64 ans

Événements majeurs :

Institution d'un monopole gouvernemental sur le café (1848)

Création d'un empire (1849)

Campagnes militaires contre la République Dominicaine (1849 et 1855)

Prise de possession de la Navase par les Américains (1857)

Le profil personnel

Gustave d'Alaux décrit Soulouque comme de "type sénégalais, c'est-à-dire presque caucasien : un nez assez droit, des lèvres médiocrement lippues", des yeux clairs légèrement bridés, peau et cheveux de jais. Il fait plus jeune que son âge, malgré la calvitie qui dégarnit son front. Timide, il balbutie parfois de façon incompréhensible. Les témoignages concordent :

c'est un vodouisant et un analphabète qui apprend à signer son nom une fois devenu président. Il s'exprime toutefois très correctement en français.

Né dans l'esclavage, il accède à la liberté avec la libération générale des esclaves en août 1793. Il a toujours occupé des fonctions subalternes : factotum du général Lamarre, il devient lieutenant à la mort de Lamarre et entre au service de Pétion et de Boyer. Il semble avoir été particulièrement attaché au service de Joute Lachenais dont il est le gérant de sucrerie à Manègue, à l'Arcahaie. Il prend vite du galon après la chute de Boyer et se retrouve, sous Riché, général et commandant de la garde du Palais. C'est un chef ombrageux "pour qui toute ombre était un fantôme, tout silence était un guet-apens", écrit Justin Bouzon qui ajoute : "Le manteau impérial de Faustin 1er a été trempé dans le sang des patrons du président Soulouque".

L'accession au pouvoir

À la mort inattendue de Riché, le Sénat, réuni pour lui élire un successeur, n'arrive pas, après huit tours de scrutin, à se départager entre le général Souffrant et le sénateur Jean Paul. Faustin Soulouque, qui n'est pas candidat, obtient une voix à chaque tour. Le président du Sénat, Beaubrun Ardouin, recommande alors au vote de ses collègues le général Soulouque, chef de la garde du palais du gouvernement. Et, le 2 mars 1847, c'est la surprise : Soulouque obtient la majorité des voix et devient président à vie de la république.

Le mandat

Dans son discours d'installation, le président Soulouque dit : "je continuerai l'œuvre commencée par mon illustre prédécesseur, Jean-Baptiste Riché". Il promet de rétablir l'ordre et la paix, de renoncer à la dictature et de maintenir la constitution. Dans les premiers mois, il semble tenir parole : il garde les mêmes ministres, met en application les textes de Riché organisant l'espace rural en zones de culture et zones d'élevage libre, bourgs et sections rurales. Mais en avril 1848, tout bascule : un incident au palais du gouvernement entraîne le massacre de nombreux mulâtres dans la capitale et un réveil des Piquets dans le Sud dont les chefs, Pierre Noir et Voltaire Castor, massacrent et pillent, surtout à Aquin et aux Cayes. Le nouveau commandant de la garde, Maximilien Augustin dit Similien, met en place un groupe paramilitaire, les Zinglins. Soulouque révisé la constitution en décembre 1848 pour annuler la responsabilité ministérielle puis, en août 1849 crée un empire héréditaire, prend le nom de Faustin 1er et fait au moins 400 nobles, dont l'ancien président Pierrot.

Sa politique économique est catastrophique. Ministre des Finances, Félicité Salomon, établit le monopole gouvernemental de l'achat du coton et du café. C'est le gouvernement qui fixe le

prix des marchandises importées. Le commerce étranger se fait rare, les recettes douanières baissent, la contrebande et la corruption s'amplifient. Le gouvernement remplace alors le monopole par l'impôt dit du cinquième sur le café. Ce prélèvement, fait en nature, est évalué à dix millions de dollars or pour la durée du régime et permet l'édification de fortunes scandaleuses. Les maisons Lloyd et Maunder qui ont le monopole de la vente du café du cinquième seront mises en accusation à la chute du régime. Le désastre financier est aussi grave : des millions de dollars de papier monnaie sont émis chaque année et le couronnement de 1852 entraîne des dépenses considérables.

Soulouque organise deux attaques contre la République Dominicaine. Ces campagnes militaires, accompagnées de pillage et d'incendie, poussent les Dominicains à la guérilla et se terminent par des défaites humiliantes pour l'armée haïtienne. Certains officiers, rendus responsables de ces échecs, sont exécutés. C'est ainsi que meurent un fils de Dessalines, un fils de Christophe, ainsi que le chef piquet Voltaire.

Soulouque tombe victime d'une intrigue de palais. En décembre 1858, son chef d'état-major, le général Nicolas Geffrard, se sentant menacé, se retire aux Gonaïves où il lève l'étendard de la révolte. Soulouque prend en otage la femme et les enfants de Geffrard, tente une sortie militaire qui se termine dans la confusion devant Saint-Marc. Le 15 janvier 1859, les révoltés sont aux portes de la capitale et Soulouque abdique, prend asile à la légation de France puis embarque à bord de la frégate anglaise le Melbourne. Une tentative de transporter des caisses d'or et d'argent à bord du navire anglais échoue. Plusieurs caisses sont pillées par la foule. Les autres doivent rester au consulat français. Déposées au Trésor public, ces sommes seront affectées par le nouveau gouvernement au paiement de la dette française. Quarante-cinq maisons et habitations de l'Empereur sont vendues ou intégrées au domaine de l'Etat en remboursement de l'impôt du cinquième. C'est un vieil empereur de 85 ans qui reviendra au pays le 27 juillet 1867, peu après l'accession de Salnave au pouvoir. Il mourra huit jours plus tard dans sa ville natale.

Le monde extérieur

Les massacres d'avril 1848 indisposent les gouvernements étrangers vis-à-vis du gouvernement de Soulouque qui n'arrête les exécutions que sous forte pression des consuls étrangers accrédités à Port-au-Prince dont les légations servent d'asile à de nombreuses familles menacées.

Sa politique extérieure est dangereuse. L'exécution du traité de 1838 est suspendue depuis 1843 et il faut reprendre les paiements. Les modalités de reprise sont âprement discutées et Paris limite les représentations diplomatiques au niveau de Chargés d'Affaires.

La France signe, en 1848, un traité d'amitié et de commerce avec la République Dominicaine, reconnaissant ainsi son indépendance. Elle sera suivie de l'Angleterre, du Danemark, de la Hollande et de l'Espagne. Mais Soulouque ne veut pas renoncer aux territoires de l'Est. Il organise deux campagnes militaires contre les dominicains, en 1849 et en 1855. Consuls et agents spéciaux américains, Français et Anglais utilisent menaces et ultimatums pour imposer à Soulouque un Armistice. Les escarmouches se multiplient entre Haïtiens et Dominicains, sur terre et sur mer, poussant les gouvernements dominicains à chercher un protectorat étranger. C'est sous Soulouque enfin qu'Haïti perd La Navase qui est occupée au nom des Etats-Unis par Peter Ducan.

Réf. : ORIOL, Michèle. VILAIRE, Patrick. WIESER, Corinne. *Chef d'Etat en Haïti, Gloire et misères, 1804-1986*. Réalisé par : Fondation pour la Recherche Iconographique et Documentaire et Archives Nationales d'Haïti.